



BIM

Volgelsheim



n°42 DÉCEMBRE 2024



Sommaire

Mot du Maire	3
Finances 2024	4-5

Au fil de l'année

► Journée citoyenne en photos	6-7
► Loto de la Saint-Valentin 2024	8
► Une chasse aux énigmes de Pâques sensorielle	8
► Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim	8
► Panneau Saint Jacques de Compostelle à Volgelsheim	8
► Exposition internationale d'orchidées	9
► Gaspi pas tes semis	9
► Repas des aînés	9
► Les 25 ans du CAVO	9
► Gala Toa'Nui	10
► Participation aux foulées de la Ligue	10
► Fête de la Musique	10
► Un week-end festif pour la Gymnastique Volontaire	11
► Fête du 12 juillet et Bœuf à la broche	11
► Une soirée des pompiers 2024 inoubliable	11
► Rentrée scolaire	12
► Le rendez-vous des associations	12
► Semaines Bleues 2024	13
► Spectacles de Magic Events	13
► Concours d'embellissement 2024	14
► Méritants sportifs	14
► Exposition Passion Création	15
► Un fruitier pour les naissances	15
► Amicale des donateurs de sang	15
► Prise de commandement chez les pompiers	15
► Illuminations de Noël et marché de Noël	15

Travaux / Achats de l'année 2024

► Remplacement des luminaires	16
► Luminaires : abaissement de l'intensité des leds dans certains quartiers	16

- Poursuite de la rénovation intérieure et extérieure de l'école Dumas pour extension du périscolaire
- Complexe sportif : installation d'un système d'arrosage automatique
- École élémentaire les Frères Grimm : réfection du plateau d'EPS
- Achat broyeur pour les ateliers municipaux
- Entretien de la voirie communale
- Aménagement place de l'Europe : plantation d'un sapin et démolition de la sous-station

Infos pratiques

► Infos administratives	17
► Plan et listes des rues	18-20
► Urbanisme	21
► Adresses utiles	22-23

On nous prie d'insérer

► Caritas Alsace, la solidarité en circuit court	24
► La fibre est déployée !	24

État civil du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024

► Naissances	25
► Mariages	25
► Décès	25

Dossier

Volgelsheim en images : voyage dans le temps	26-33
--	-------

Divers

► Calendrier des manifestations	34
► Coordonnées des présidents d'associations	35

Le mot du Maire



Chères Volgelsheimois, chers Volgelsheimois,

Connaissez-vous l'histoire de l'éléphant qui voulait s'asseoir sur une branche d'arbre comme un oiseau ?

Imaginez une vaste savane baignée par les rayons dorés du soleil couchant où vivait un éléphant nommé Kalibu. Contrairement à ses semblables, Kalibu avait des rêves bien au-delà des horizons visibles. Tandis que les autres éléphants se contentaient de vagabonder à travers la savane, broutant les herbes hautes et s'abreuvant aux rivières, Kalibu passait des heures à observer les oiseaux. Il les voyait planer dans le ciel infini, se percher sur les branches les plus fines des arbres majestueux. Un jour, une pensée folle commença à germer dans son esprit : «Et si, moi aussi, je pouvais grimper et m'asseoir sur une branche d'arbre et découvrir un nouvel horizon !».

La curiosité de Kalibu se transforma en détermination. Devant un grand baobab, il leva les yeux vers une branche fine qui se balançait légèrement sous la brise. C'était la plus haute et la plus fragile de toutes, mais, pour Kalibu, c'était l'endroit parfait.

Lentement, il commença à soulever son corps massif, posant une patte sur le tronc de l'arbre. La tâche n'était pas aisée, mais Kalibu continua avec persévérance.

Après un effort immense, il atteignit enfin la branche tant convoitée. Étonnamment, il réussit à s'y asseoir, bien que la branche se courba dangereusement sous son poids. Tout autour de lui, les animaux de la savane s'étaient rassemblés, fascinés par cette scène absurde à leurs yeux.

Kalibu se tenait là, immobile, assis sur la fine branche, regardant au loin. Il avait enfin réalisé, au bout d'un effort important, son rêve le plus fou. Regarder l'horizon comme un oiseau, voir ce monde différemment.

Notre jeune éléphant, regardant ses amis restés au bas de l'arbre, se sentait fier et heureux. Que le monde est beau vu d'en haut... !! Soudain la branche céda et Kalibu s'effondra lourdement au

sol, soulevant un nuage de poussière. La chute fut brutale, mais, heureusement, il ne se fit aucun mal.

Alors que la poussière retombait, les autres animaux se mirent à rire et se moquèrent de lui tout en s'éloignant. Mais notre jeune éléphant était fier de lui et heureux d'avoir enfin réalisé son rêve.

La morale de cette histoire est que nous avons tous des rêves, des projets à réaliser. Certains sont parfois très difficiles à atteindre, peut-être même qu'ils risquent de nous faire chuter. Mais la clef de la réussite est de ne jamais cesser d'y croire. C'est avoir une détermination au-delà de ce que l'on peut imaginer et à chaque fois, au bout de l'effort, la satisfaction d'avoir réussi pour soi-même ou pour les autres.

Cet état d'esprit est bien entendu celui qui m'anime pour notre commune. Alors que la conjoncture est incertaine, que la relation sociale est de plus en plus difficile, rien ne doit nous détacher de notre objectif qui est de continuer à porter les projets structurants pour le bien de Volgelsheim et de ses habitants. Entouré de mon conseil municipal et avec l'engagement du personnel communal, nous avons, tout au long de l'année 2024, réalisé des projets pour le bien de tous. Il vous est proposé de les découvrir à la lecture du BIM que vous tenez en main.

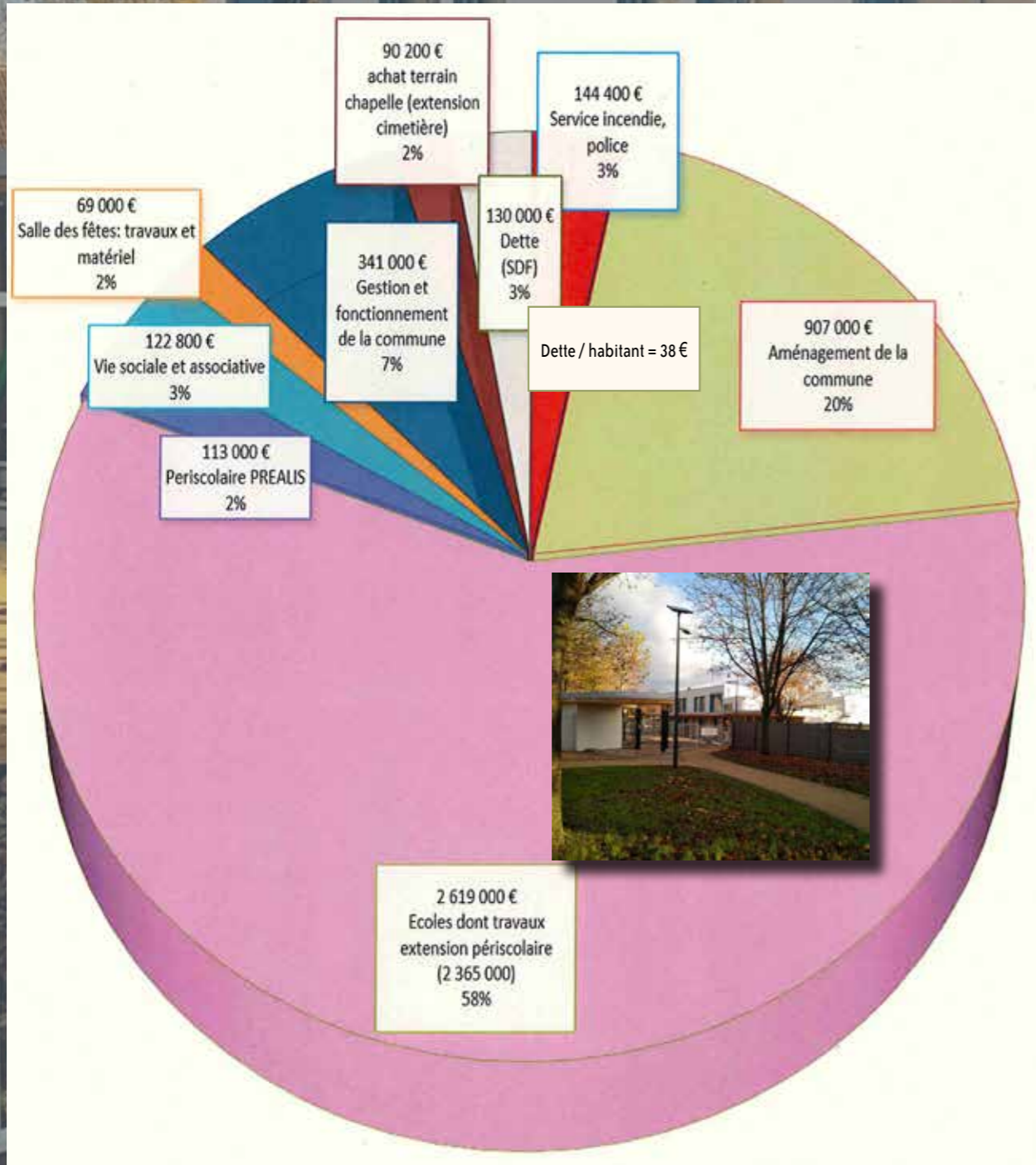
Pour 2025, je vous souhaite de réaliser vos rêves qu'ils vous apportent satisfaction et bonheur et vous poussent à toujours aller plus loin, à apprendre et à découvrir de nouvelles choses, de nouveaux endroits, de nouvelles personnes.

Bonne année 2025

Philippe MAS
Maire de Volgelsheim

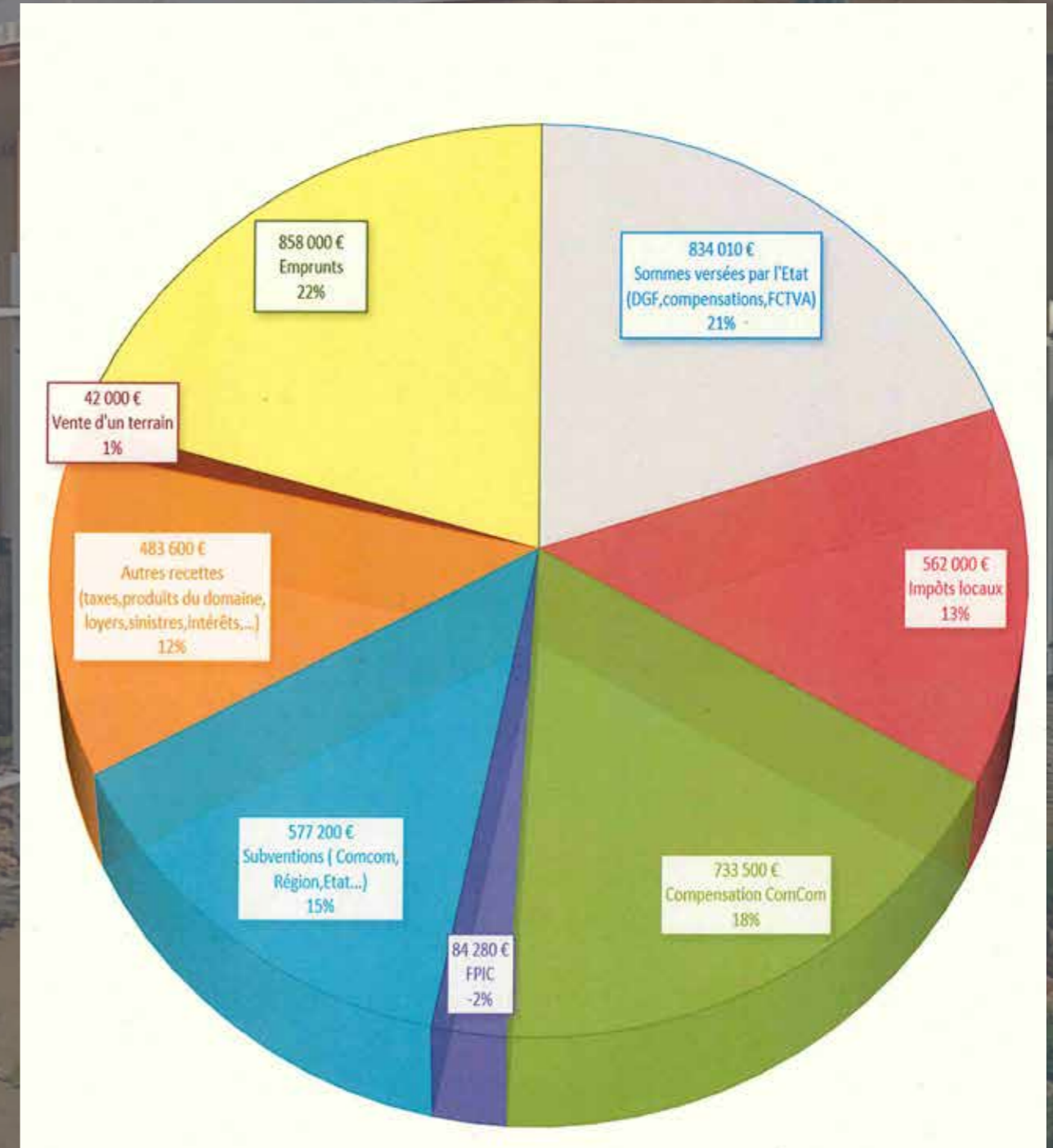
Dépenses du 1^{er} janvier au 18 novembre 2024

TOTAL Dépenses : 4 536 000 €



Recettes

TOTAL Recettes : 4 006 000 €



Solde recettes-dépenses = déficit de 530 000 €
(+ excédent cumulé années précédentes de 4 754 000 €)

Journée citoyenne en photos



Création d'une fresque



Remise en état abri de la Kruttenau



Création de bacs de tri en palettes



Création de décorations pour embellir la commune



Peinture porte hangar de la gare



Ramassage de déchets



Rangement locaux caserne pompiers



Embellissement cimetière et mairie



Nettoyage GRIMM et colonne Morris



Peinture du transformateur



Nettoyage des poteaux de signalisation



Cuisine



Remise en état des garnitures



Remise en état des poteaux d'incendie



mise en peinture conteneur étang de pêche

Loto de la Saint-Valentin 2024 : une soirée incontournable !



Le samedi 17 février 2024, la salle des fêtes de Volgelsheim a une nouvelle fois fait salle comble à l'occasion du Loto de la Saint-Valentin, organisé par le CAVO (Comité Associatif de Volgelsheim). Tout comme l'année précédente, l'événement a attiré un large public ; plus de 270 joueurs du village ou des environs sont venus tenter leur chance pour remporter les nombreux lots mis en jeu au cours des 24 tirages de la soirée. La valeur des lots était de 65 à 400 € pour un montant total de 3 200 € dont 940 € en bons d'achat. Le CAVO, toujours à la hauteur de sa réputation, proposait une buvette, des en-cas, ainsi que de délicieuses pâtisseries préparées par ses membres. Cette troisième édition du loto à Volgelsheim reste un moment privilégié pour ces participants enthousiastes et témoigne du succès grandissant de cet événement.



Une chasse aux énigmes de Pâques sensorielle

Le 29 mars, les familles se sont rassemblées pour participer à une chasse aux énigmes pas comme les autres. Ces défis de Pâques aux énigmes sensorielles ont captivé les petits et les grands, transformant la traditionnelle chasse en une aventure immersive et éducative.



Les participants ont été accueillis avec enthousiasme et l'excitation était palpable alors qu'ils prenaient connaissance des règles du jeu. Cette édition offrait une expérience riche qui engageait les cinq sens. Nous avons pu voir les sourires sur les visages des enfants et les éclats de rire des parents... À l'arrivée, le lapin attendait petits et grands pour la remise d'une récompense.

Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim

Le concert annuel de l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Volgelsheim a eu lieu le samedi 13 avril à la salle des fêtes. Sous la direction de Sylvie Fritsch, les musiciens ont enchaîné les morceaux sur le thème « Les grandes musiques de film » telles Lalaland, ou Singing in the rain, devant un public conquis.

Félicitations à eux !



Exposition internationale d'orchidées

Notre belle salle des fêtes a accueilli, une nouvelle fois, l'exposition internationale d'orchidées du 5 au 7 avril.

De beaux spécimens aux couleurs splendides et aux parfums délicats ont enchanté les visiteurs passionnés par cette fleur si particulière...

Cette édition a été particulièrement émouvante pour notre commune. En effet, Gérard SCHMIDT, originaire de Volgelsheim mais installé depuis de très longues années en Belgique, est venu avec un magnifique cadeau : une nouvelle création qu'il a baptisée « Volgelsheim ». Il s'agit d'une orchidée hybride, un « Paphiopedilum » plus communément appelé « Sabot de Vénus » de couleur bordeaux (un peu rosé). Seulement 30 exemplaires étaient proposés à la vente dont deux exemplaires ont été offerts à la commune.

D'ailleurs, saviez-vous que la vanille est une orchidée ? Seules trois sortes de fleurs donnent des gousses comestibles : la Planifolia à Madagascar, la vanille de Tahiti et la vanille Pompona.

À vos agendas, la prochaine édition aura lieu du 18 au 21 avril 2025.



Les 25 ans du CAVO (Comité Associatif de Volgelsheim)

Le Comité Associatif de Volgelsheim a fêté ses 25 ans le samedi 6 avril à la Boîte à Sel, à l'issue de l'assemblée ordinaire, en présence de Monsieur Philippe MAS, Maire de Volgelsheim et Président d'honneur.

Créée par Philippe MAS, alors adjoint au maire, le 1^{er} avril 1999, cette association, qui regroupe actuellement 14 associations communales et 14 membres indépendants, a pour objet d'organiser des manifestations et de tisser entre les différentes associations des liens d'amitié et de solidarité.

Le C.A.VO dispose de nombreux matériels (tonnelles, mange-debout, vaisselle...) qu'elle met gratuitement à disposition de ses membres mais qu'il est également possible de louer à titre privé. La liste du matériel avec les tarifs de location est disponible sur le site internet de la commune de Volgelsheim.

En 2017, c'est Jean-Luc TAILLEFER qui en avait repris la présidence ne ménageant pas ses efforts pour le faire évoluer. Il a notamment été à l'origine de la journée des associations et du loto de la Saint Valentin tout en conservant l'organisation de la fête de la musique ainsi que le soutien pour assurer la partie restauration lors de manifestations communales. Grâce à sa détermination, le C.A.VO dispose désormais d'un nouveau local attenant à la salle des fêtes.

Après 7 années de présidence, il a décidé de passer la main en douceur tout en restant membre du comité directeur. Un nouveau Président a donc été élu lors de la dernière assemblée générale. Il s'agit de Olivier BECOULET qui fait déjà partie du monde associatif.

Cet anniversaire a également été l'occasion de remettre des trophées aux associations qui en sont membres depuis 25 ans, en remerciement de leur engagement.

Vous avez du temps libre et vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique ? Devenez membre indépendant...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Olivier BECOULET par tel. au 06.30.28.09.04. ou par mail cavo68600@gmail.com



Panneau Saint Jacques de Compostelle à Volgelsheim

Le saviez-vous ?

Volgelsheim se situe sur l'un des nombreux chemins menant à Saint-Jacques-de-Compostelle. Grâce à Monsieur Jean-Jacques Schneider, vice-président de l'association des Amis de Saint-Jacques en Alsace et habitant de Volgelsheim, la municipalité a identifié ce passage par deux panneaux à l'entrée Est du village et 4 clous au sol frappés d'une coquille. L'adjoint au Maire, Claude GANTZER s'est occupé de cette identification.



Gaspi pas tes semis

LE SAMEDI 27 AVRIL a eu lieu la 5^{ème} édition de Gaspi pas tes semis de 14h à 16h aux jardins communaux de Volgelsheim.

Cette animation permet aux jardiniers amateurs ou non de Volgelsheim de s'échanger des plantes, des graines, des légumes tout en partageant des conseils. Ce moment de partage est toujours apprécié de tous les participants.



Repas des aînés

Un thème sur les années 70, un dress code qui va avec, un animateur qui offre des émotions, une salle décorée avec amour, des bonnes idées et quelques objets d'époque, une équipe qui organise tout puis effectue le service, un traiteur : voilà tous les ingrédients pour une fête réussie. Ce rendez-vous de la fête des aînés, qui a eu lieu cette année le dimanche 19 mai, est à chaque fois un beau moment à passer ensemble autour d'un bon repas (lui aussi dans le thème) agrémenté de quelques pas de danse et de la bonne humeur de tous. Nous avons hâte de connaître le prochain thème et de profiter d'une belle fête.

Celle-ci aura lieu le dimanche 23 mars 2025.



GALA TOA'NUI

La Ora Na ! (bonjour en tahitien)

Le 7 juin, notre dynamique Association de Tahitiennes TOA'NUI a organisé son gala Ori Tahiti à la salle des fêtes.

Le public a ainsi pu découvrir un magnifique spectacle haut en couleurs où se sont mêlés des chants, de la danse, mais aussi des sourires, un dépaysement total...

Avant cela, un repas typiquement tahitien était proposé avec des plats succulents aux saveurs des îles.

Maururu roa (un grand merci) à vous toutes, vous nous avez fait rêver et voyager le temps d'une soirée...



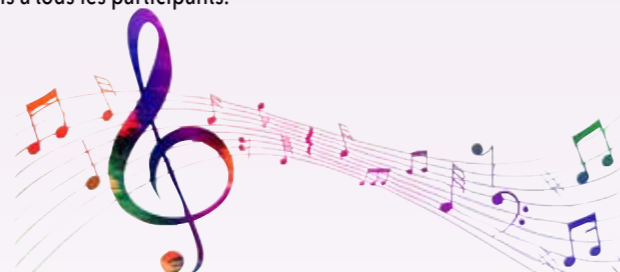
Participation aux foulées de la Ligue



Pour la deuxième année consécutive, des personnes se sont mobilisées pour participer à l'événement solidaire que sont « Les Foulées de la Ligue » le dimanche 9 juin 2024, permettant à travers les inscriptions de récolter des fonds pour la Ligue contre le cancer.

Cette année, 42 participants de la commune (élus, personnel communal et sapeurs-pompiers) étaient volontaires pour courir ou marcher, parfois même en famille, à l'occasion de cette manifestation.

L'engouement des personnes à participer à cette cause a permis à la commune de remporter le prix de la collectivité la plus représentée. Félicitations à tous les participants.



Fête de la Musique : soirée festive malgré une météo capricieuse

Le vendredi 21 juin 2024, Volgelsheim a vibré une nouvelle fois au rythme de la Fête de la Musique, organisée par le CAVO (Comité Associatif de Volgelsheim). Malgré une météo capricieuse, qui aurait pu en décourager certains, les habitants ont répondu présents pour célébrer la musique dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette édition, marquée par l'absence du traditionnel concert des enfants, a néanmoins réussi à rassembler un public enthousiaste venu profiter des festivités. La soirée a débuté avec une série de performances musicales variées, mettant à l'honneur des artistes locaux qui ont su égayer l'atmosphère avec leurs talents et leur énergie.

Tout au long de la soirée, les fêtards ont pu se régaler grâce aux stands de restauration tenus par les associations locales. Au menu : les incontournables sandwiches merguez ou saucisse, accompagnés de frites croustillantes, ainsi que des gâteaux faits maison qui ont ravi petits et grands gourmands. Le bar, toujours aussi apprécié, a permis aux participants de se désaltérer et de prolonger la fête.

Malgré la météo imprévisible, l'esprit festif et l'organisation impeccable du CAVO ont fait de cette édition 2024 un véritable succès. Une fois de plus, la Fête de la Musique a montré combien cet événement contribue à tisser des liens forts au sein de la communauté de Volgelsheim, mais aussi de ses associations.

Rendez-vous en 2025 pour une nouvelle édition, que l'on espère tout aussi mémorable, mais aussi ensoleillée !

Un grand merci au CAVO pour avoir organisé cette soirée exceptionnelle et rendez-vous le 21 juin 2025 pour une nouvelle édition !

Un week-end festif pour la Gymnastique Volontaire

Le 22 juin 2024, à la salle des fêtes, la Gymnastique Volontaire de Volgelsheim a fêté ses trente ans et le traditionnel spectacle de fin d'année des groupes de danse enfants a eu lieu le lendemain.



Les membres de l'association ont préparé un programme riche et diversifié, rendant hommage à ses trois décennies de partage et de convivialité lors d'activités variées pour tous les âges.

Le spectacle a commencé avec une prestation des danseuses adultes qui ont émerveillé le public avec leur talent et leur grâce. Les discours ont ensuite pris le relais avec notamment l'intervention du Maire et la chaleureuse allocution de la Présidente, Birgit Keller.

Après ces moments de célébration et de reconnaissance, la soirée dansante a suivi le repas, permettant aux convives de prolonger cette belle soirée en se défilant sur la piste.

Le lendemain, près de 270 personnes se rassemblaient pour assister au spectacle de fin d'année des jeunes benjamins. Animées par l'enthousiasme et la joie de partager leur passion, les jeunes danseuses ont envoûté leur public, créant des souvenirs marquants pour les familles et les amis présents. Un goûter a suivi, rassemblant les familles autour de gâteaux et de sourires, une belle façon de terminer ce week-end sous le signe de la convivialité.

Les festivités de cette année n'ont pas seulement été l'occasion de célébrer un anniversaire, elles ont également mis en lumière le lien fort et vivant qui unit les membres de cette belle communauté. Que de promesses pour l'avenir !

La Gymnastique Volontaire propose des activités comme la gym à partir de trois ans, la danse, le pilates, le step et la gym douce pour les seniors. Venez les rejoindre !



Fête du 12 juillet et bœuf à la broche

Malgré une météo des plus capricieuses, la soirée Bœuf à la broche a été organisée par Avenir Vauban à la salle des fêtes de Volgelsheim le 12 juillet.

Le public, venu moins nombreux, a apprécié le repas proposé et les morceaux de Guggamusik interprétés par la Cookmusic de Colmar. Profitant d'une petite accalmie, petits et grands ont participé au défilé aux lampions dont le parcours avait été réduit aux abords de la salle des fêtes accompagnés de la Clique des Sapeurs-Pompiers de Saasenheim.

À 23 h, l'assemblée était un peu plus conséquente pour assister au tir du feu d'artifice sous la surveillance de nos sapeurs-pompiers.

Ensuite, c'est DJ PHIL qui a fait jouer ses platines permettant de petits déhanchés sur la piste entre deux averses.

Une soirée des pompiers 2024 inoubliable

Le 14 août 2024, la place de l'Europe à Volgelsheim s'est à nouveau transformée en un lieu de fête vibrant à l'occasion du Bal des Pompiers. En effet, cette fête des pompiers après quelques années est revenue à son lieu de départ, devant le Centre de Première Intervention de notre ville !

Cette année, plus de 300 tartes flambées ont été préparées et servies tout au long de la soirée pendant que DJ Greg, fidèle à l'événement, a une fois de plus animé la soirée avec une sélection musicale qui a fait vibrer tous les âges. Les convives ont dansé au rythme des sons les plus populaires jusqu'à tard dans la nuit, transformant la place en véritable piste de danse en plein air.

Cette édition 2024 du Bal des Pompiers a dépassé les attentes, rassemblant habitants et visiteurs dans une atmosphère chaleureuse, et prouvant encore une fois que cette fête est un rendez-vous incontournable.

Notez dès à présent la date dans vos calendriers : le prochain bal aura lieu le 14 août 2025, et promet déjà d'être encore plus mémorable !



Rentrée scolaire 2024/2025

261 élèves sont inscrits pour cette année scolaire dans les 4 écoles de Volgelsheim. L'école maternelle Charles PERRAULT accueille une nouvelle directrice, Mme HINDER qui remplace Mme EGGEMANN-TAISNE qui, cette année, gère la classe ULIS de l'élémentaire Perrault.



ANNEE SCOLAIRE 2024/2025



Liste des enseignants	Classe	Nombre d'élèves
Elémentaire PERRAULT 118		
Direction : Mme Sabrina BETTANNIER		
Sabrina BETTANNIER / Myriam BRAGHETTO	CP.....	25
Laetitia MARTINEZ.....	CP/CE1.....	22
Nadine STAUDINGER / Sandra MOKHTARI	CE1/CE2.....	24
Esther BANASIK-HARTER / Sandra MOKHTARI	CE2/CM1.....	24
Anne-Lise GISSINGER / Sandra MOKHTARI	CM2.....	23
Frédérique EGGEMANN-TAISNE.....	ULIS.....	13*
*Qui sont répartis dans les effectifs selon leur niveau		
Elémentaire GRIMM.....62		
Direction : Mme Emilie WINDHOLTZ		
Emilie WINDHOLTZ (français) - Amandine GUEHL (allemand)	CP/CE1.....	17
Emilie WINDHOLTZ (français) - Frédéric DESBERCEAUX (allemand).....	CE1/CE2.....	17
Agnès JANTZEN (français) - Nathalie NICOLAS GARREAU (allemand).....	CM1/CM2.....	28
Maternelle PERRAULT47		
Direction : Mme Anna HINDER		
Anna PUCHALSKI	PS/MS.....	24
Anna HINDER	PS/GS.....	23
Maternelle DUMAS34		
Direction : M. Alexandre GEYER		
Alexandre GEYER / Sandrine SCHAEFFER.....	PS/MS.....	17
Alexandre GEYER / Sandrine SCHAEFFER.....	PS/GS.....	17

Le rendez-vous des associations

Nombreux sont ceux qui ont profité du rendez-vous des associations pour découvrir, à un seul endroit, toutes les activités proposées dans notre commune : de la gym, de la danse (tahitienne ou de salon), du foot, du karaté, du tir à l'arc, de la pêche, du théâtre, du tennis, les pompiers... Chaque association permet à chacun de tester sans engagement l'activité qui pourrait plaire aux enfants ou aux plus grands (ados ou adultes) : un parcours d'agilité pour la gym, un circuit pour le foot, des techniques adaptées pour le karaté, des cours et des démonstrations pour la danse, du tennis (qui proposait également d'essayer le pickleball). Que ce soit en famille ou juste pour les enfants, tout le monde a bénéficié de cette sortie ludique.



Semaines Bleues 2024 : Volgelsheim célèbre ses aînés avec une programmation riche et intergénérationnelle

Cette année encore, Volgelsheim a mis à l'honneur ses aînés en organisant les Semaines Bleues qui reflètent l'attachement de la commune au bien-être et à l'épanouissement des seniors. Du 7 au 19 octobre 2024, la ville a offert à ses résidents seniors un éventail d'activités variées et innovantes, tout en renforçant les liens intergénérationnels avec les plus jeunes.

Avec 48 sessions au programme, Volgelsheim a proposé cette année encore des activités qui stimulent la créativité, la motricité et la convivialité. Les 110 inscrits, représentant 343 places réservées ont eu le choix parmi des activités aussi diversifiées que des balades en triporteur, du yoga du rire, de la gymnastique douce, ou encore des ateliers de mosaïque. La révision du code de la route, des conseils en naturopathie ou des séances d'esthétique et de coiffures témoignent de l'attention portée à la sécurité et au bien-être global des aînés.

Les moments intergénérationnels restent au cœur des Semaines Bleues, avec des activités telles que des jeux partagés avec les élèves des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'une dictée au collège de Volgelsheim. Ces échanges permettent de renforcer les liens entre générations et de transmettre des savoirs tout en créant des souvenirs inoubliables.

Un moment particulièrement attendu était le repas de l'Oktoberfest, où cette année, 110 convives ont partagé un repas festif, un moment de convivialité qui a réuni la communauté autour de rires et de discussions animées.

Les Semaines Bleues 2024 ont été riches en découvertes et en échanges. Elles continuent de renforcer l'esprit chaleureux de Volgelsheim, une ville où chaque génération trouve sa place et où les aînés sont valorisés comme des membres actifs et précieux de la communauté.



Spectacles de Magic Events

Comme chaque année, l'association MAGIC EVENTS a proposé un programme varié dans notre belle salle des fêtes.

Le 20 avril, elle a présenté le spectacle « Les plus grands magiciens du monde...ou presque ». De la grande illusion au mentalisme, le public a plongé dans un univers fascinant sous la direction de Jimmy Loock et Willow.

Puis, c'est « La Tente d'Egar » qui s'est installée le temps d'un après-midi le dimanche 13 octobre. Ce show interactif, mêlant humour et illusion a émerveillé le public avec Edgar, un personnage loufoque et attachant qui brise les codes de la magie traditionnelle...



Concours d'embellissement 2024

Cette année, la commission cadre de vie a proposé de changer les modalités du concours qui se nomme dorénavant « concours d'embellissement » plutôt que « concours des maisons fleuries ». Seules 2 catégories de prix ont été conservées : 10 prix pour les jardins privés allant de 20 € à 80 € (bon d'achat pour des fleurs) et 3 prix pour les jardins communaux allant de 30 € à 60 € ainsi que 2 prix d'encouragement de 30 € en sus.

Le total des prix se monte à 600 € contre 790 € dans l'ancienne formule du concours.

Pour effectuer le classement, une note sur 20 est attribuée selon les critères suivants : aspect général / propreté (enlèvement des fleurs et végétaux fanés), diversité et choix des végétaux et critères environnementaux : compost, paillage, plantes peu gourmandes en eau et récupérateur d'eau. La tournée dans le village s'est effectuée, comme les années précédentes, au mois de juillet en calèche.



LE PALMARÈS 2024 EST LE SUIVANT

Jardins privés :

1. M. RIESS Marcel
2. M. et Mme PINHEIRO Antonio
3. Mme LANNOY Christine
4. M. et Mme CONARD
5. M. et Mme TAINLOT Marc
6. M. et Mme SKOROPAD Bohdan
7. M. et Mme GOMES Manuel
8. Mme BAUER Marie
9. M. et Mme PERRIN Roger
10. M. HEITZ Raphaël et Mme SCHMIDT Elisabeth

Prix d'encouragement :

1. M. DIETSCH Christophe
2. Mme HALLER Sylvie

Jardins communaux :

1. M. et Mme BADEROU Pierre
2. M. DHENIN Raymond
3. Mme CAVAZZA Gisèle

Méritants sportifs

Chaque année, la commune souhaite mettre à l'honneur les représentants des associations sportives de Volgelsheim qui se sont distingués dans leur discipline par leurs performances lors de championnats.

Chaque athlète reçoit de la part de la commune un bon d'achat de chez Décathlon.

Les sportifs récompensés lors de la cérémonie du 24 octobre à la salle des fêtes sont les suivants :

Arts martiaux

M. GEYER Antoine

Premier au championnat départemental de karaté (cadet combat)
3^{ème} au championnat régional

Archers

Mme CORNIAUX Yvette

Championne du Haut-Rhin de tir en salle
Championne du Grand Est de tir à l'arc aux distances nationales
Championne régionale de La Défense

M. SCHWALLER Sam

Champion du Haut-Rhin de tir en Campagne

M. GERARD Guillaume

Champion du Haut-Rhin de tir en Campagne

Mme GASCHY Fanny

Championne du Haut-Rhin de tir en Campagne
Championne du Haut-Rhin de tir à l'arc en extérieur aux distances nationales

Athlétisme

M. BASTIEN Noé

Champion CEA U12 au Poids : 06 juillet 2024 à Cernay
Champion 68 U12 au 1000m : 18 mai 2024 à St-Louis
Champion 68 U12 à la Ballonde'
Champion 68 U12 relais 4x60m
Champion 68 en salle U12 : Lancer MB le 10 février 2024 à Mulhouse

M. VALETON-WOLFF Tyler

Champion 68 U12 relais 4x60m le 18 mai 2024 à St-Louis

Mme LEBON Lorine

Championne CEA Ballon de le 06 juillet 2024 à Cernay

Mme GREINER Alaina

Championne région Grand-Est U16 Marteau le 11 février 2024 à Obernai
Championne CEA U16 Marteau le 23 juin 2024 à Illzach
Championne CEA + 68 Marteau le 04 février 2024 à Guebwiller
Championne 68 U16 Marteau le 30 juin 2024 à Pulversheim

Mme SCHWARZ Maëline

Championne CEA U20 100m haies le 30 juin 2024 à Brumath
Championne 68 Heptathlon U20 le 1er juin 2024 à La Wantzenau
Championne 68 60m haies (salle) U20 le 07 janvier 2024 à Metz
Championne 68 longueur (salle) U20

Mme CAZALS Ambre

Championne CEA Hauteur senior le 30 juin 2024 à Brumath
Championne 68 Heptathlon senior le 1er juin 2024 à La Wantzenau

Mme BONJEAN Candice

Championne de France par équipes marteau mixte (à Bois en octobre 2023)
Championne de France individuelle hiver U18 (Salon de Provence, mars 2024)

6^{ème} des championnats d'Europe U18 (Banska Bystrica, Slovaquie, juillet 2024)

6^{ème} mondiale U18 en 2024

M. WOLFISBERG Lars

Champion de France U23 marteau (à Albi en juillet 2024)

Passion création : un événement artistique réussi

Le week-end du 3 et 4 novembre, Volgelsheim a vibré au rythme de Passion Création.

Les visiteurs ont pu admirer une exposition variée d'œuvres allant de la couture à la peinture en passant par des objets et des bijoux faits main. Cette année, la commission a décidé de proposer une tombola composée uniquement de lots offerts par les exposants permettant à chacun de faire découvrir leur passion en remettant leur lot à chaque gagnant. Le CAVO (Comité Associatif de Volgelsheim) a proposé une buvette ainsi qu'une petite restauration. L'ambiance a renforcé le sentiment de convivialité parmi les exposants. **À vos agendas : l'édition 2025 aura lieu les 8 et 9 novembre.**



Un fruitier pour les naissances

Depuis quelques années, la commune plante, en novembre, un arbre fruitier en l'honneur des bébés nés l'année précédente.

Ce samedi 16 novembre, huit familles se sont retrouvées au verger situé près de la gare pour la plantation d'un pêcher qui trône désormais à côté de ses congénères. Non loin de lui, un panneau listant les 23 bébés nés en 2023 a été installé.

Cet espace est accessible toute l'année. Ainsi, vous pouvez vous y rendre quand vous le souhaitez et voir ainsi l'évolution de ces diverses variétés d'arbres.



Amicale des Donneurs de Sang

L'Assemblée générale de l'association a été également l'occasion de remettre les diplômes aux bénévoles présents.

La liste complète des donneurs ayant reçu une distinction en 2024 est :

Niveau Or (60 dons pour une femme et 100 dons pour un homme) : Odile SCHAAL, Daniel JACQUES, Jean OLRY, et Patrice WENDLING.

4^{ème} niveau (45 dons pour une femme et 75 dons pour un homme) : Alice DUARTE, Françoise BROQUET, Uriell MILLOT, Françoise TAILLIEZ, Jacques FONTES, Raymond REBERT et Benoît ROTH.

L'Etablissement Français du Sang lance régulièrement un appel pour sensibiliser la population à l'importance d'effectuer cet acte. Donner son sang c'est sauver une vie... Chaque année, 3 collectes sont organisées par l'amicale à la salle des fêtes.

Voici les dates des dons de sang pour l'année 2025 :

Mercredi 8 janvier / Mercredi 14 mai / Mercredi 10 septembre



Prise de commandement chez les pompiers

Le corps des sapeurs-pompiers de Volgelsheim s'est réuni le samedi 23 novembre en présence de nombreux officiels et du public pour assister à la prise de commandement du nouveau chef de corps, l'Adjudant-chef David LACROIX. Cet événement s'est déroulé en musique grâce à l'Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim qui était présent. La Sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers a été fêtée par la même occasion. Marie LACROIX, Sergent-chef, a été décorée de la médaille d'argent pour 20 ans de service et Patric DA CRUZ, Caporal, la médaille de bronze pour 10 ans de service.



Illuminations de Noël et marché de Noël

Le 22 novembre 2024, la traditionnelle cérémonie des illuminations de Noël a accueilli un nouvel événement : le 1^{er} marché de Noël à Volgelsheim organisé par l'Association de pêche Etang de la Petite Hollande.

Les écoliers du village se sont réunis autour des sapins Place de l'Europe pour y accrocher leurs décorations faites à l'école ou chez eux. Puis, le décompte fait par tous les participants a lancé les illuminations de Noël dans le village et également l'ouverture officielle du marché de Noël. Celui-ci avait lieu sur la place à l'arrière du Centre Europe, il réunissait une quinzaine de chalets. Du vendredi après-midi au dimanche, les visiteurs ont pu apprécier de déambuler entre les chalets qui proposaient entre autres des décorations de Noël, de l'artisanat et une petite restauration...



Travaux et achats de l'année 2024

Remplacement des luminaires :

Les travaux de remplacement de 163 luminaires, réalisés en juin, ont été attribués à l'entreprise ETPE de Steinbrunn le Haut pour un montant de 86 350 € TTC. Bien sûr, cette nouvelle tranche profite également de l'abaissement de l'intensité de 80 % de 23h00 à 5h00. Cette opération bénéficie d'une aide du dispositif du Fond Vert mis en place par la Préfecture d'un montant de 17 420 € ainsi que des primes CEE. Avec cette 3ème tranche de remplacement de luminaires, l'ensemble de la partie de l'agglomération délimitée par les 3 grands axes rue de la Gare, Voie Romaine et rue de Neuf-Brisach est équipée de leds. Par ailleurs, dans la zone d'activités du Château d'Eau et celle du Génie, le remplacement des luminaires par des luminaires à leds a été réalisé par la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach au courant de l'automne.

Luminaires : abaissement de l'intensité des leds

Le programme d'abaissement de l'intensité des luminaires à leds pour économie d'énergie a commencé dans certains quartiers depuis le 22 janvier 2024. Les luminaires fonctionnent à 100 % au démarrage, puis sont abaissés de 80% de 23h00 à 5h00.

Poursuite de la rénovation intérieure et extérieure de l'école Dumas pour extension du périscolaire

Des modifications aux marchés ont été nécessaires en raison d'aléas de chantier, d'oublis de la maîtrise d'œuvre ou de décisions de la commune. Le montant total des avenants à ce jour (avenants 1 et 2) s'élève à 30 333 € TTC portant le montant total des marchés de travaux à 3 417 660 € soit une augmentation de 0.89%. Le retour de l'école Dumas et du périscolaire dans leurs locaux est également différé. Le retard provient principalement de la défaillance et du retard de l'entreprise Rhin Climatisation, titulaire des lots sanitaires, ventilation double flux et ventilation naturelle pilotée.

Complexe sportif : installation d'un système d'arrosage automatique

L'année dernière le terrain d'honneur avait été équipé d'un système d'arrosage automatique. Cette technique donne entière satisfaction pour diverses raisons : gain de temps pour les agents, arrosage mieux réparti et plus efficace et économies d'eau. Il a donc été décidé d'équiper le terrain d'entraînement. Les travaux ont été réalisés en juin par la société Est-Arro pour un montant de 25 670 € TTC.



Achat d'un broyeur pour les ateliers municipaux

Un tel appareil permet aux agents techniques de tailler des arbres et des arbustes, de les broyer directement sur place et de récupérer le broyat dans une benne, voire de le mettre directement sous les végétaux. Pailler sous les arbres ou sous les haies permet d'enrichir le sol, de protéger les plantes contre le gel, de limiter les adventices et de retenir l'humidité en cas de sécheresse. L'achat de ce broyeur à végétaux auprès de la société Trompeter a coûté 16 380 € TTC.



École élémentaire les Frères Grimm : réfection du plateau d'EPS

Pour assurer la sécurité des enfants qui utilisent ce plateau de sport posé en 2002, des travaux étaient nécessaires. Une opération de traitement en profondeur des fissures du plateau et la réfection du marquage ont été effectuées cet été pour une somme de 8 500 € TTC.

Aménagement place de l'Europe : plantation d'un sapin et démolition de la sous-station

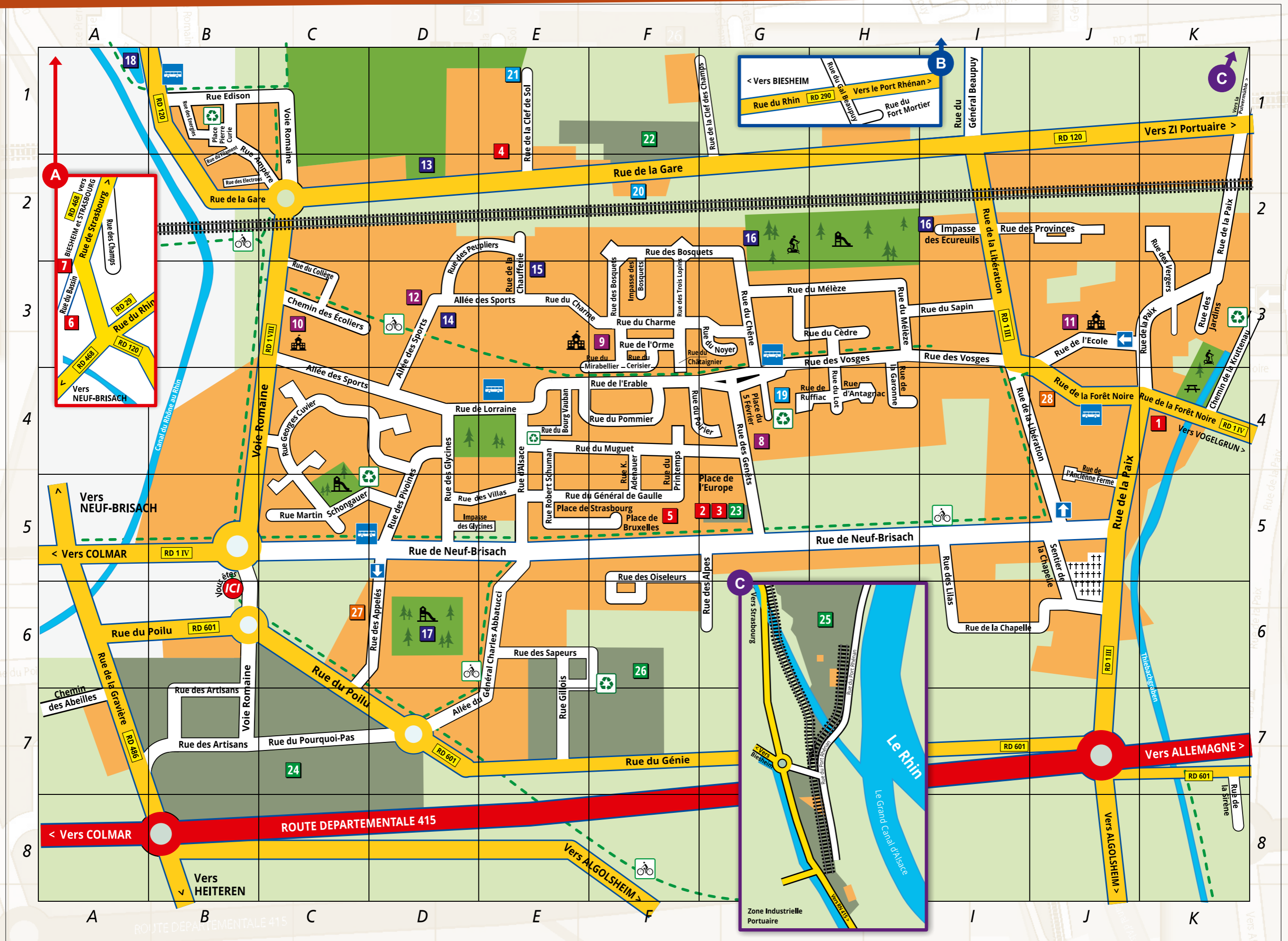
L'ancienne sous-station de chauffage située Place de l'Europe a été démolie et l'espace libéré aménagé en enrobés rouges. Pour la période de Noël, cet espace a été décoré. Un nouveau sapin de 3m de haut facile à décorer a été également planté près du cèdre devant la pharmacie. Ces travaux d'aménagement ont coûté environ 14 000 € TTC.



Infos Administratives

Pièce - acte désiré	Où s'adresser	Pièces ou renseignements à fournir	Coût	Commentaire
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer votre date de naissance, vos nom et prénoms, photocopie de la pièce d'identité.	Gratuit	
➔ les personnes nées à l'étranger	Service Central de l'État Civil 44941 NANTES Cédex ou courrier.scec@diplomatie.gouv.fr	remplir le formulaire en ligne	Gratuit	
➔ les personnes nées dans les DOM-TOM	Mairie du lieu de naissance ou Ministère des Outre Mer 27, rue Oudinot à 75700 PARIS	Indiquer votre date de naissance, vos nom et prénoms.	Gratuit	
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer votre date de mariage, vos nom et prénoms. Joindre copie de la pièce d'identité	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom et prénoms. Joindre copie de la pièce d'identité	Gratuit	
Inscription sur la liste électorale	Mairie du lieu de domicile ou www.demarches.interieur.gouv	Carte d'identité et justificatif de domicile.	Gratuit	
Carte nationale d'identité	Pour l'arrondissement de Colmar : Mairie d'Andolsheim, Colmar, Munster, Neuf-Brisach, Wintzenheim et Fessenheim	Le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche en ligne sur https://www.service-public.fr/ Une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante. Un justificatif de moins de 6 mois. La carte d'identité actuelle ou la déclaration de perte ou de vol.	1 ^{ère} demande et renouvellement : Gratuit En cas de perte ou vol d'une carte : coût 25 €	Délai d'obtention : 3 à 4 semaines Attention ! La carte d'identité est valable 15 ans pour les + de 18 ans
Passeport biométrique	Pour l'arrondissement de Colmar : Mairie d'Andolsheim, Colmar, Munster, Neuf-Brisach, Wintzenheim et Fessenheim	Le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche en ligne sur https://www.service-public.fr/ Une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante. Un justificatif de moins de 6 mois. Le passeport à renouveler ou la déclaration de perte ou de vol. Pour un mineur : justificatif de domicile des parents et pièce d'identité du parent qui fait la demande»	timbre fiscal : 86 € pour personne majeure 17 € pour mineur entre 0 et 14 ans 42 euros pour mineur entre 15 et 17 ans	
Extrait du casier judiciaire n°3	➔ personne née en France ou à l'étranger : Casier judiciaire National 44079 NANTES Cedex ou www.cjn.justice.gouv.fr ➔ personne née dans les DOM-TOM : Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance	formulaire à remplir en ligne	Gratuit	
Certificat de nationalité française	Tribunal Judiciaire dont dépend le domicile	Carte d'identité, extrait d'acte de naissance, ...	Gratuit	Se renseigner au Tribunal Judiciaire
Carte de séjour	Se renseigner sur le site internet : www.service-public.fr			
Légalisation de signature	Mairie	Présenter une pièce d'identité. La signature à légaliser doit être apposée devant un agent communal	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	Fournir l'état civil des membres de la famille	Gratuit	
Documents budgétaires	Mairie			Peuvent être consultés en mairie
PACS	Mairie	Formulaire à récupérer en mairie		

Plan de Volgelsheim



INDEX DES RUES

Abbatucci (Allée du Gal Charles)	E6	Chaufferie (Rue de la)	E3	Génie (Rue du)	G7	Pommier (Rue du)	F4
Abeilles (Chemin des)	A6	Chêne (Rue du)	G3	Gillois (Rue)	E7	Port Rhénan (encart C)	
Adenauer (Rue Konrad)	F5	Clef de Sol (Rue de la)	E2	Glycines (Impasse des)	D5/E5	Pourquoi-pas (Rue du)	C7
Alpes (Rue des)	G6	Clef des Champs (Rue de la)	G1	Glycines (Rue des)	D4	Printemps (Rue du)	F5
Alsace (Rue d')	E4	Collège (Rue du)	C3	Gravière (Rue de la)	A7	Provinces (Rue des)	J2
Ampère (Rue)	B1	Curie (Place Pierre)	B1	Jardins (Rue des)	K3	Pulvermühle (encart)	K1
Ancienne Ferme (Rue de l')	J4	Cuvier (Rue Georges)	C4	Kruttenau (Chemin de la)	K4	Rhin (Rue du)	A3/G1
Antagnac (Rue d')	H4	De Gaulle (Rue du Général)	F5	Libération (Rue de la)	I3	Romaine (Voie)	C3
Appelés (Rue des)	D6	Ecole (Rue de l')	J3	Lilas (Rue des)	I5	Route départementale 415	D8
Artisans (Rue des)	B7	Ecolier (Chemin des)	C3	Lorraine (Rue de)	D4	Ruffiac (Rue de)	H4
Bassin (rue du)	A3	Ecureuils (Impasse des)	I2	Lot (Rue du)	H4	Sapeurs (Rue des)	E6
Beaupuy (Rue du Général)	HI 1	Edison (Rue)	B1	Mélèze (Rue du)	H3	Sapin (Rue du)	I3
Bosquets (Impasse des)	F3	Electrons (Rue des)	B2	Mirabellier (Rue du)	F3	Schongauer (Rue Martin)	C5
Bosquets (Rue des)	F2	Energies (Rue des)	B1	Muguet (Rue du)	F4	Schuman (Rue Robert)	E5
Bourg Vauban (Rue du)	E4	Erable (Rue de l')	F4	Neuf-Brisach (Rue de)	G5	Sirène (Rue de la)	K8
Bruxelles (Place de)	F5	Europe (Place de l')	G5	Noyer (Rue du)	G3	Sports (Allée des)	D3-C4
Cèdre (Rue du)	H3	Février (Place du 5)	G4	Oiseleurs (Rue des)	F5-F6	Strasbourg (Place de)	E5/F5
Cerisier (Rue du)	F3	Filament (Rue du)	B2	Orme (Rue de l')	F3	Strasbourg (Rue de)	A2
Champs (Rue des)	A2	Forêt Noire (Rue de la)	J4	Paix (Rue de la)	J5	Trois Lopins (Rue des)	F3
Chapelle (Rue de la)	J6	Fort Mortier (Rue du)	H1	Peupliers (Rue des)	D3	Vergers (Rue des)	K2
Chapelle (Sentier de la)	J5	Gare (Rue de la)	F2	Pivoines (Rue des)	D5	Villas (Rue des)	D5
Charme (Rue du)	F3	Garonne (Rue de la)	H4	Poilu (Rue du)	C6	Vosges (Rue des)	H3
Châtaignier (Rue du)	F3	Genêts (Rue des)	G4	Poirier (Rue du)	F4		

POINTS D'INTÉRÊT

Administrations	Equipements sportifs et de Loisirs	Zones d'Activités			
1 Mairie	K4	13 Complexe sportif	E1/E2	22 Zone d'Activités de la Gare	F1
2 Place de l'Europe-Poste-Pharmacie	G5	14 COSEC et terrain d'évolution	D3	23 Centre Europe	G5
3 Caserne des Sapeurs-Pompiers	G5	15 Tennis	E3	24 Zone d'Activités du Château d'eau	C7
4 Ateliers municipaux	E1-E2	16 Plaine de Jeux	G2	25 Zone Industrielle et Portuaire (encart C)	
5 Com. com. Alsace Rhin Brisach	F5	17 Square des Bords du Rhin et parc André MANN	D6	26 Parc d'Activités du Génie	F6
6 Centre routier CEA	A3	18 Etang de la Petite Hollande			
7 Service de la navigation	A2				
Groupes scolaires / Crèche	Bâtiments Culturels et Culturels	Autres			
8 Crèche Les Harzalas	G4	19 Maison Saint-Jean XXIII et épicerie solidaire	G4	27 Résidence Séniors	C6
9 Ecole maternelle Alexandre DUMAS et Périscolaire	F3	20 Gare touristique	F2	28 Cabinet médical et Cabinet infirmier	J4
10 Groupe scolaire Charles PERRAULT	C3	21 Salle des fêtes	E1		
11 Ecole Élémentaire Les Frères GRIMM	J3				
12 Collège Robert SCHUMAN	D3				

LÉGENDE

Urbanisme

Les autorisations d'urbanisme sont constituées de 3 catégories de permis (de construire, d'aménager et de démolir) et de la déclaration préalable.

Un « délai de base » d'instruction des demandes d'urbanisme est fixé.

Ce délai est de 1 mois pour les déclarations préalables, 2 mois pour les permis de construire des maisons individuelles et les permis de démolir et 3 mois pour tous les autres permis.

Ce délai peut toutefois être prorogé en cas de consultation de services extérieurs.

Vous pouvez télécharger les formulaires sur le site : <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Dématérialisation des dossiers d'urbanisme : depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer les dossiers d'urbanisme (permis de construire, Déclaration Préalable...) par voie dématérialisée (le dépôt papier en mairie est toujours possible). Pour ce faire, vous pouvez utiliser la plateforme GeoPermis sur le site : <https://www.geopermis.fr/> et sur le site internet de la commune.



PROCÉDURE	OBJET	PIÈCES À JOINDRE
PERMIS DE CONSTRUIRE PERMIS D'AMENAGER	<p>Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés pour une construction nouvelle ou existante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m², ont pour effet de créer s'il s'agit d'une extension, une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m². ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation), <p>À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher de la future construction dépasse 150 m².</p>	<ul style="list-style-type: none"> formulaire de demande de permis de construire plan de situation (3 ex) échelle comprise entre 1/5000 et 1/25000 plan de masse coté (3 ex) échelle comprise entre 1/50 et 1/500 plan en coupe du terrain (3 ex) notice décrivant le terrain et présentation du projet plan des différentes façades et toitures (3 ex) échelle de 1/50 ou 1/100 représentation de l'aspect extérieur de la construction (3 ex) photographies des lieux
DÉCLARATION PREALABLE	<ul style="list-style-type: none"> travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. S'il s'agit d'une extension, le seuil de 20 m² est porté à 40 m² sauf si on dépasse le seuil de 150m² (Permis de construire). travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux à condition de ne pas modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, (Permis de construire). 	<ul style="list-style-type: none"> formulaire de demande de déclaration préalable plan de situation (3 ex) échelle comprise entre 1/5000 et 1/25000 plan de masse coté (3 ex) échelle comprise entre 1/50 et 1/500 plan des façades et toiture si modification (3 ex) échelle de 1/50 ou 1/100 photographies des lieux un croquis et un plan coté dans les 3 dimensions (3 ex) représentation de l'aspect extérieur de la construction (3 ex)
CERTIFICAT D'URBANISME	<ul style="list-style-type: none"> certificat informatif (dispositions d'urbanisme et régime des taxes et participations d'urbanisme) certificat détaillé (constructibilité du terrain lors de la réalisation d'une opération déterminée) 	<ul style="list-style-type: none"> formulaire de demande de certificat d'urbanisme plan de situation plan de masse coté note descriptive de l'opération indiquant s'il y a lieu la destination et la nature des bâtiments projetés, ainsi que la superficie de leurs planchers (seulement pour le certificat détaillé)
DEMANDE D'INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> travaux empiétant sur le trottoir ou la chaussée : installation d'un échafaudage, dépôt de bois ... 	<ul style="list-style-type: none"> formulaire de demande d'intervention sur le domaine public

Règles communes au permis de construire, au permis d'aménager et à la déclaration préalable :

- Les travaux doivent commencer dans un délai de trois ans à compter de la délivrance de l'autorisation; ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.
- Depuis le 1^{er} mars 2012, en cas de création de surfaces de plancher, le demandeur sera assujéti au versement de la taxe d'aménagement qui a remplacé la Taxe Locale d'Équipement (construction close de + de 5m² et de + de 1,80 m de hauteur). Le taux de la part communale voté par le conseil municipal pour cette taxe est de 4 %.
- NB : définition de la surface de plancher : Somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre,

calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment (excluant ainsi les épaisseurs correspondant à l'isolation).

SUBVENTIONS

Pour le ravalement de façades ou l'installation de systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables et les énergies renouvelables propres productrices d'électricité, une subvention de 400 € est versée par bâtiment ou 800 € dans le cas où l'immeuble comprendrait plusieurs appartements. Une subvention pour l'achat de récupérateur d'eau de pluie peut également être demandée.

Les personnes intéressées peuvent venir en mairie retirer le formulaire et le règlement définissant les conditions d'octroi des subventions ou le télécharger sur le site de la mairie www.volgelsheim.fr rubrique « documents à télécharger ».

Depuis le 26 mai 2021, c'est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Comcom Pays Rhin-Brisach qui s'applique. Vous pouvez consulter le plan et le règlement en mairie ou sur le site de la commune www.volgelsheim.fr rubrique « pratique ».

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux services de la mairie (03 89 72 52 09).

Adresses utiles

Mairie K4

16, rue de la Paix - Tél. 03 89 72 52 09
 Courriel: mairie@volgelsheim.fr - site internet: www.volgelsheim.fr
Heures d'ouverture:
 du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
 Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
 Horaires d'été de 8h à 12h et de 13h à 17h

Salle des Fêtes E1

3 rue de la Clef de Sol - Tél. 03 89 30 34 16
 Réservation : <https://www.volgelsheim.fr/Activites/Salles-fetes.html>

La Poste G5

La Poste - Tél. 3631
Heures d'ouverture:
 Heures d'ouverture : Mardi de 9h30 à 12h et du mercredi au samedi de 9h à 12h.

Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach F5

16, rue de Neuf- Brisach
 Tél. 03 89 72 56 49
 Courriel: contact@alsacerhinbrisach.fr
Heures d'ouverture: du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

COMCOM BUS

4 € le trajet simple ou 8€ l'aller-retour du lundi au samedi de 8h à 18h
 Tél. 03 89 72 00 50

Relais petite enfance (RPE)

16, rue de Neuf-Brisach -Tél. 03 89 72 27 77
 Les permanences du RPE sont :
 • Les lundis de 9h à 12h et de 13h à 16h30
 Sur rendez-vous les autres jours.
 À l'antenne RPE de Fessenheim, 2 rue du Rhin
 • Les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h30
 Sur rdv les autres jours
 Plus d'infos : <https://www.relaispetiteenfance68.fr>



Multi-accueil « Les Harzalas » G4

Place du 5 Février - Tél. 03 89 72 83 90
 Courriel: harzalas@alsacerhinbrisach.fr
 Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

Multi-accueil «Les Mickalas»

20, rue Albert Schweitzer - KUNHEIM
 Courriel: mickalas@alsacerhinbrisach.fr
 Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15



La halte d'enfants La Gaminerie

accueille 10 enfants, âgés de 13 mois à 6 ans, les matins, de 8h à 12h :
 Lundi et Mardi à FESSENHEIM - Mercredi à KUNHEIM
 Jeudi et Vendredi à WIDENSOLEN
 Courriel : gaminerie@alsacerhinbrisach.fr
 Guichet Unique de pré-inscriptions aux établissements d'accueil de jeunes enfants du territoire (hors équipements petite enfance privés).
 Sur rendez-vous auprès de Mme Sandra SCHATZ : 03 89 72 31 80
 Courriel : guichet.unique.pe@alsacerhinbrisach.fr
Pour tout renseignement pôle petite enfance de la Comcom Alsace Rhin-Brisach

Soins médicaux

Médecins:

Docteur RITTER-MEINICKE J4
 14, rue de la Libération - Tél. 03 89 72 90 33

Pharmacie de Volgelsheim:

Mme DOSSMANN Sophie G5
 Place de l'Europe - Tél. 03 89 72 68 35

Podologue, pédicure:

Anne-Laure KRIZMANIC L6
 11 Allée du Général Abbattu - Tél. 03 89 72 95 53

Centre Médico Social

10, rue de Strasbourg - 68600 NEUF-BRISACH - Tél. 03 89 72 64 40
 Rencontre avec assistante pôle senior sur rendez-vous
 les vendredis après-midi
 Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 17h / mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / mercredi de 8h30 à 12h

Cabinet infirmier de Volgelsheim J4

14, rue de la Libération - Tél. 03 89 72 82 33
Dorothee ANTOINE-Maryline SCHUBETZER
 Permanence sur RDV
 Soins à domicile 7 jours sur 7



Cabinet infirmier Schilt (Delphine SCHILT Elisabeth ACKERMANN) E6

14, Allée du général Abbattu - Tél. 06 78 31 30 68
 Permanence au cabinet de 7h30 à 8h du lundi au vendredi.
 Soins au cabinet pendant les horaires de permanence
 ou sur rendez-vous au cabinet ou à domicile.

Cabinet de kinésithérapie E7

3 rue Gillois
 M. Pierre PEJAS - Tél. 07 60 65 88 31
 Mme Catherine PEJAS - Tél. 07 60 65 97 05

Urgences

Sapeurs-Pompiers - Tél. 18
 Corps des Sapeurs-Pompiers de Volgelsheim
 Dépôt d'incendie, place de l'Europe G5
 Tél. 03 89 72 96 56

Gendarmerie de Neuf-Brisach

9, rue de Belfort - Tél. 17 ou 03 89 72 56 87



Cultes

Presbytère catholique:

Curé Jorge MARQUES
 1, rue Saint-Jean - NEUF-BRISACH
 Tél. 03 89 72 53 13 - Site internet : cparoisses-brisach.fr

Presbytère protestant:

Pasteur Fabien ANDRE
 rue des Messieurs - ANDOLSHEIM - Tél. 03 89 72 57 00
 paroisse-protestante-algo@orange.fr

Eglise évangélique Ménonnite Bethel

Pasteur Salomé HALDEMANN
 9, rue du Génie - ALGOLSHEIM
 Tél. 06 21 24 50 76
 bethel.algo@gmail.com



Périscolaire

Association PREALIS F3

17, rue du Charme
 Tél. 03 89 58 68 84

Écoles

Maternelle Alexandre DUMAS F3

17, rue du Charme
 Tél. 03 89 72 77 25

Maternelle Charles PERRAULT C3

Chemin des Ecoliers
 Tél. 03 89 72 53 84

Primaire Les Frères GRIMM J3

3, rue de l'École
 Tél. 03 89 72 96 37

Primaire Charles PERRAULT C3

Chemin des Ecoliers
 Tél. 03 89 72 52 73

Collège Robert SCHUMAN D3

Chemin des Écoliers
 Tél. 03 89 72 55 00



Élimination des déchets

Conteneurs vieux papiers, verre et plastique

Chemin de la Kruttenau K3
 Rue d'Alsace E4
 Rue Gillois F6
 Rue Martin Schongauer D5
 Place Pierre Curie B1
 Place du 5 Février G4

Tubes bio-déchets

Chemin de la Kruttenau K3
 Rue d'Alsace E4
 Rue Gillois F6

Déchetterie à Biesheim

Rue de l'Ecluse - Tél. 03 89 72 97 03
 Hiver du 01/11 au 31/03 du lundi au vendredi de 10h à 12h
 et de 13h à 17h, samedi de 10h à 17h
 Eté (01/04 au 31/10) 03 du lundi au vendredi de 9h à 12h
 et de 13h à 18h, samedi de 9h à 18h

Déchetterie à Dessenheim

Rue de Rustenart - Tél. 03 89 72 77 14
 lundi de 14h à 16h (18h heure d'été)
 mercredi de 14h à 16h (18h heure d'été)
 samedi de 9h à 17h (18h heure d'été)

Déchetterie à Heiteren

Rue Saint Jacques - Tél. 03 89 77 31 06
 mercredi de 9h à 13h, jeudi de 9h à 13h
 et samedi de 14h à 17h (18h heure d'été)



Divers

Foyer-Hôtel ADOMA F3

15, rue du Charme - Tél. 03 89 72 57 60

Résidence Séniors C6

5, rue des Appelés - Tél. 03 89 21 06 26

Vialis (Compteur électrique)

4, rue de l'Arsenal - 68600 NEUF-BRISACH
 Tél. 03 89 72 29 90 - Courriel : agenceneufbrisach@vialis.net
 Urgence dépannage: 0 806 807 810
 Urgence fibre/TV/téléphonie : 09 73 01 02 03

SIAEP de la Plaine du Rhin (Compteur d'eau)

2, rue Salin de Niar - 68600 NEUF-BRISACH
 Tél. 03 89 72 69 55 - accueil@siaeaplainedurhin.fr

INFOBEST

Ile du Rhin - 68600 VOGELGRUN
 Tél. 03 89 72 04 63

Assistante sociale pour les personnes âgées

Pôle gérontologique « Ill Ried et Rhin »
 44, Grand Rue - 68180 HORBOURG-WIHR
 Tél. 03 89 21 74 94



Caritas Alsace, la solidarité en circuit court

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris dans le pays de Brisach, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans le Pays de Brisach, Caritas Alsace compte une épicerie solidaire très dynamique à Volgelsheim. En 2023, les 23 bénévoles de l'épicerie et vestiboutique ont aidé 77 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur l'aide vestimentaire.

Ce sont les donateurs qui permettent à Caritas Alsace d'avoir les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000 €). Un don de 100 € ne coûte donc plus que 25 € après impôt. Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.



Les bénévoles de Caritas ont distribué 783 tonnes d'aides alimentaires en 2023.

La fibre est déployée ! Êtes-vous éligible ?

Vous avez peut-être déjà entendu un voisin ou un ami parler de sa connexion internet, plus rapide et simultanée depuis quelques temps ? Eh oui, le réseau fibre optique Rosace est bien installé dans la commune !

Quelles démarches ?

Vous n'avez pas encore de ligne fibre optique à votre domicile ? Pas de panique, voici les étapes à suivre :

- Testez votre éligibilité sur www.rosace-fibre.fr dans la rubrique « Éligibilité et démarches ».
- Si vous êtes éligible, à vous de jouer et de choisir un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) parmi les opérateurs présents sur le réseau et sur votre commune.
- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, consultez notre rubrique « Éligibilité et démarches », suivez la marche à suivre et préparez les documents et les justificatifs demandés en amont.

Laissez-vous ainsi guider vers la procédure appropriée et retrouvez l'avancée de votre dossier en ligne.

La fin du réseau cuivre

Pensez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique (2026 et 2030).

Aujourd'hui, la technologie fibre optique vous offre une multitude d'avantages, comparée à l'ADSL qui est vouée à disparaître progressivement sur l'ensemble du territoire. Plus stable et plus performante, elle est la solution à tous vos soucis de connexion !

Alors, prêt à passer à la fibre optique ?



Plus d'information sur www.rosace-fibre.fr, rubrique « Éligibilité et démarches »

Suivez également La Fibre Rosace sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn.

Naissances

DEMOLLE Mathéo	17 novembre 2023
KOHN Maurizio	20 novembre 2023
YAHSI Adem	31 décembre 2023
KHENOUSI Emir	04 janvier 2024
AKAKPO Ayden	14 janvier 2024
PAPATHEODOROU Elyana	19 janvier 2024
ASLLANI Elona	05 février 2024
DECHOUX Melhya	08 février 2024
MAQUET Elyas	10 février 2024
CONTES Brian	08 avril 2024
RAMOS Lara	12 avril 2024
RODRIGUEZ Zachary	16 avril 2024
ÖZTÜRK Umay	24 juin 2024
BARTSCH Nathan	11 août 2024
MARZOUK Issam	13 août 2024
RODRIGUEZ Naël	15 octobre 2024



Mathéo



Maurizio



Naël



Anaïs & Jérémy



Marion & Romain

Décès

KAÇAR Kemal	16 octobre 2023
ACKERMANN veuve SCHNEIDER Jeanne	03 novembre 2023
ZMIT épouse GOURAI Bahia	05 novembre 2023
GINTZ épouse LANE Simone	06 novembre 2023
KISUR veuve KECCMAN Ljubica	08 novembre 2023
COURBOU épouse PFLUG Marie-Louise	04 décembre 2023
BOUELLE épouse SOUDÉ Chantal	11 janvier 2024
CARON Luc	13 février 2024
FERREIRA DUARTE Antonio	20 février 2024
SELMER née POUTIER Marie-Paule	19 février 2024
SIEROSLAWSKI Thérèse	10 mars 2024
WILLIG François-Xavier	31 mars 2024
RIESS Lucien	17 avril 2024
POURCHOT Jocelyne	22 mai 2024
GORR Bernard	30 mai 2024
WITZ René	30 mai 2024
AGBAHIWE née OGUIKE Nkechinyereugo	25 juin 2024
SCHMITT née BALTZINGER Mathilde	07 juillet 2024
DIZIEN née HIESIGER Marie	21 juillet 2024
MONTEIRO VICENTE Antonio	23 juillet 2024
CAPELLE née MERLIN Geneviève	23 août 2024
HUBER née VONARB Anne Louise	07 septembre 2024
WILL veuve BECHTER Danièle	10 octobre 2024

Mariages

M. REMETTER Jean-Pierre et Mme BRON Céline	15 mars 2024
M. RUBIO Jérémy et Mme BOLLINGER Anaïs	11 mai 2024
M. RIESS Emmanuel et Mme NARÇON Damienne	18 mai 2024
M. KOHN Manuel et Mme KIEGER Carin	15 juin 2024
M. CACHET Kévin et Mme BRAUMANN Agathe	17 août 2024
M. LÉCUYER Romain et Mme REBERT Marion	25 août 2024
M. BENNEK Nicolas et Mme HALTER Aline	20 septembre 2024
M. PERRET Nicolas et Mme SPANNAGEL Charlyne	26 octobre 2024

Volgelsheim en images : voyage dans le temps

Et si on remontait dans le temps ? À quoi ressemblerait Volgelsheim il y a..... 34 ans ?

Ce dossier photographique reflète l'évolution de notre village, en mettant en parallèle des images aériennes prises en 1989 et en 2023. Bien que certains clichés n'aient pas été pris sous le même angle, nous avons essayé de retrouver des images similaires. À travers ces deux moments suspendus, nous pouvons observer l'impact du temps sur l'architecture et le paysage.

En 34 ans, le village a beaucoup évolué. Certains bâtiments ont été rénovés ou reconstruits, les infrastructures ont été modernisées et les espaces autrefois ruraux ont parfois cédé la place à des aménagements urbains, dont de nouveaux lotissements créant de nouvelles rues et la transformation de la ZUP. Bon voyage...



Une partie de la rue de la Paix au premier plan, rue de la Forêt Noire et rue de l'École



Vue sur la rue Georges Cuvier, avec l'apparition du lotissement Schongauer





Vue sur la rue de la Paix, rue de Libération et nouveau lotissement des Lilas rue de la Chapelle



Vue de la RD 415 vers l'actuelle Zone d'Activités du Château d'Eau

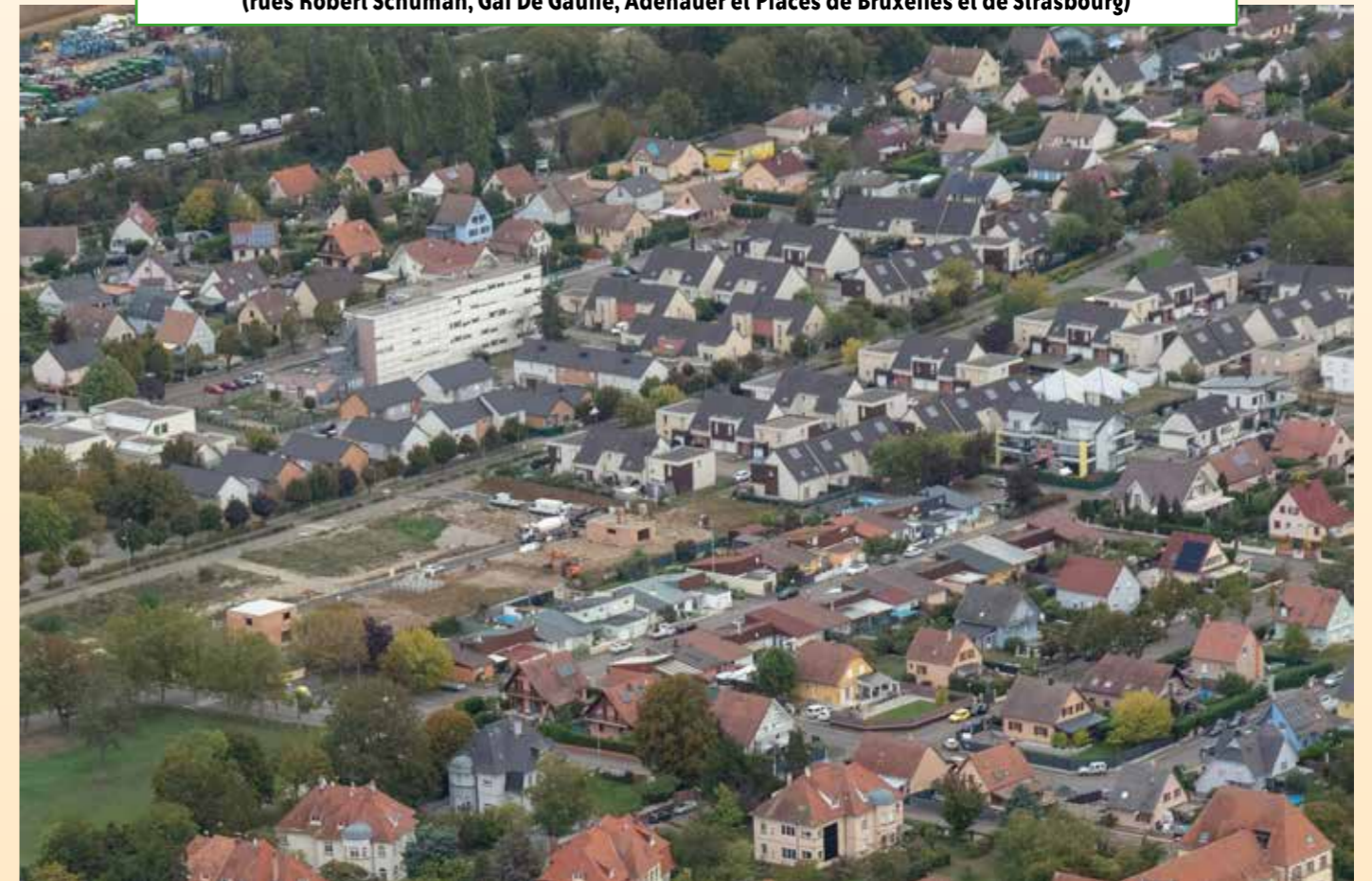




Vue sur la rue de Neuf-Brisach et la ZUP du Bourg Vauban où les immeubles ont fait place à des pavillons



Vue sur l'ancienne ZUP et au premier plan création du lotissement Europa (rues Robert Schuman, Gal De Gaulle, Adenauer et Places de Bruxelles et de Strasbourg)



Calendrier des manifestations 2025

Période	Date	Manifestation et lieu de déroulement	Organisateur
Janvier	7	Ramassage des sapins dans la commune, merci de déposer votre sapin sur le trottoir avant 8 heures du matin	Commune de Volgelsheim
	8	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
	11	Théâtre du Quiproquo 20h30 à la salle des fêtes	Théâtre du Quiproquo
	19	Championnat du Haut-Rhin de tir à l'arc au COSEC	Compagnie des Archers de Volgelsheim
	18 et 19	Vide dressing et salon bien être	Cindyshop
Février	5	80 ^{ème} Anniversaire de la Libération à 18h à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim
Mars	14, 15 et 16	Représentation théâtre « Feydeau, Chambre 21 » 14,15 mars à 20h30 et le dimanche 16 mars 2025 à 17h à la Salle des Fêtes de Volgelsheim.	Compagnie Les Justes à Temps
	23	Fête des aînés	Commune de Volgelsheim
	29	Soirée festive - Carnaval burlesque	Maçic Events
Avril	18	Énigmes de Pâques	Commune de Volgelsheim
	18 au 21	Exposition internationale d'orchidées à la salle des fêtes	Amazon - Commune de Volgelsheim
Mai	10	Gala de danse	Espoir du Rhin
	11	Marché aux puces	CAVO
	14	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
	24	Journée citoyenne	Commune de Volgelsheim
	31	Représentation théâtre	Théâtre du Quiproquo
Juin	21	Fête de la Musique à la salle des fêtes à partir de 18 h 00	CAVO
	22	Jambon à la broche à l'étang	Association de pêche
	28 et 29	Gala	Toa'Nui
Juillet	12	Soirée et feux d'artifice à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim / Avenir Vauban 97
Août	14	Bal des pompiers Place de l'Europe à partir de 18h	Amicale des sapeurs-pompiers de Volgelsheim
Septembre	7	Journée des Associations au Complexe Sportif	CAVO
	10	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
	21	Méchoui à l'étang	Association de pêche
Octobre	3 au 5	Gala de danse Tango Argentin à la salle des fêtes	Tanço Émotion Colmar
	6 au 17	Semaines bleues à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim
	18	Oktoberfest à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim
	25	Spectacle et animations sur le thème Halloween	Maçic Events
Novembre	8 et 9	Exposition vente Passion Création à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim / CAVO
	10	Cérémonie commémorative de l'Armistice devant la Mairie à 18 h 30	Commune de Volgelsheim
	21	Illuminations de Noël Place de l'Europe à 17h	Commune de Volgelsheim
	21 au 23	Marché de Noël Place de l'Europe	Association de Pêche

* toutes ces dates sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées ou annulées à tout moment.

ASSOCIATIONS Adresses et Contacts

Associations sportives

Arts Martiaux

Club des Arts Martiaux

Mme TROTTIER Véronique
5 rue Albert Schultz - 68600 ALGOLSHEIM
06 60 59 49 86 - veronique.nello@gmail.com

Athlétisme

Athlétisme Volgelsheim

M. LICHTLE Matthieu
1 rue Henner - 68000 COLMAR
06 12 19 12 50 - mathieulich@gmail.com

Danse et musique

Espoir du Rhin

M. SCHUTZ Marcel
7, rue du parc Fleuri - 68600 BIESHEIM
06 34 42 09 46 - schutz.marcel@orange.fr

Danse tahitienne

TOA'NUI

Madame WEYH Katia
30, rue du Ballon d'Alsace - 68740 FESSENHEIM
06 19 66 70 65 - assotoanui68@gmail.com

Football

AVENIR Vauban 97

M. POLEDNIK William
1, rue de l'Hôtel de ville - 68600 NEUF-BRISACH
06 72 60 37 51 - avenirvauban97@alsace.lgef.fr

Gymnastique

Gymnastique Volontaire

Mme KELLER Birgit
6 rue des Villas - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 05 12 - birgit.keller@orange.fr

Pêche

Association de pêche étang de la Petite Hollande

M. GREINER Romain
6 rue du Chêne - 68600 VOLGELSHEIM
06 01 37 02 11 - app.volgelsheim@hotmail.com

Quilles

Société de Quilles Écho du Rhin

M. ROQUES Kevin
204 route d'Ingersheim - 68000 COLMAR
06 74 45 94 09 - echodurhin@free.fr

Tennis

Tennis Club Volgelsheim / Vogelgrun

M. BECHET Olivier
22, rue des Cygnes - 68600 VOGELGRUN
06 23 77 79 07 - assotoanui68@gmail.com

Tir à l'arc

Compagnie des Archers

Mme GASCHY Fanny
2 rue des Charrons - 68280 SUNDHOFFEN
06 35 40 49 11 - fannygaschy@yahoo.fr

Associations culturelles et culturelles

Cours de langue, informatique...

ALACTRA

M. BEHRA Patrick
16 rue d'Alsace - 68600 ALGOLSHEIM
03 89 72 68 74 - patrick@behra.fr

Loisirs

Musique

Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim

M. LIDY Etienne
Voie Romaine - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 57 52 - serrurerie.lidy@wanadoo.fr

Organisation spectacle/animation

Maçic Events

M. HOUSIERE Daniel
40 rue des Marguerites - 68600 WOLFGANTZEN
06 14 29 08 41 - magic.events.68@gmail.com

Sapeurs-Pompiers

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Mme CALTEAU Fiona
7a, rue de Laubanie - 68600 NEUF-BRISACH
07 83 53 75 46 - amicale.volgelsheim@udsp68.fr

Théâtre

Compagnie des Juste-à-Temps

Mme KOPP Christine
8 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 71 35 - christinekopp88@gmail.com

Train touristique

Chemin de Fer Touristique du Rhin

M. KISTLER Philippe
26 rue Jean-Jaurès - 68170 RIXHEIM
03 89 77 51 44
cfr1982@gmail.com

Yoga

Un temps pour Soi

M. DIETSCH Jean-Marc
3 route de geiswasser - 68600 OBERSAASHEIM
06 33 49 07 67 - lornajourrice@gmail.com

Commerçants et Artisans (Association de)

ADEV

M. BENOIST Christophe
5 rue des Artisans - 68600 VOLGELSHEIM
06 40 09 07 49 - contact@benoistbricolage.com

Divers

Comité Associatif regroupant les associations de Volgelsheim

C.A.VO.

M. BECOULET Olivier
24 A rue, des Roseaux - 68320 JEBSHEIM
06 30 28 09 04 - cavo68600@gmail.com

Don du Sang

Donneurs de Sang Bénévoles

Mme SCHAAL Odile
5 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 65 72 - odile.schaal@laposte.net

Maison Saint-Jean XXIII

Madame MEYER Colette
28, rue du muguet - 68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 70 85



L'ancien terrain militaire transformé en centrale photovoltaïque

MAIRIE DE VOLGELSHEIM

16, rue de la Paix - 68600 VOLGELSHEIM - Tél. 03 89 72 52 09

Courriel : mairie@volgelsheim.fr - Site internet : www.volgelsheim.fr

Responsable de la communication :

Mme Corinne BOLLINGER assistée des membres de la commission information : Mme Marie LACROIX, Mme Vanessa LOUSORI, Mme Uriell MILLOT, M. Philippe HOUMAIRE, M. Pierrick O'MURPHY et de l'équipe communale.

Dépôt légal : 12/2024 - AGI Imprimerie - INGERSHEIM